

Maintenir et développer l'agriculture péri-urbaine : une nécessité d'intérêt général

Positionnement et appel du réseau des AMAP contre le projet de stade à Décines-Charpieu et l'expropriation de paysans

Les mesures d'aménagement liées à la réalisation du projet démesuré « OL Land », sur le site de Montout de la commune de Décines-Charpieu, impliquent la disparition de dizaines d'hectares de terres agricoles fertiles, le démembrement d'ensembles agricoles cohérents et opérationnels et l'expropriation de plusieurs paysans situés dans la zone agricole de l'espace naturel sensible du V-Vert.

Du fait de la très discutée considération d'intérêt général de ce projet, la construction de la voirie pour l'accès sud vers le stade impose l'expropriation et l'expulsion d'agriculteurs en contre-partie de 1 €/m² pour les propriétaires et 0,66 €/m² d'indemnisation pour les locataires ! Ces contre-parties sont ridicules au regard de l'ampleur du dommage pour l'agriculture péri-urbaine. Philippe Layat, éleveur de brebis, et Jean-Luc Morel, maraîcher en AMAP, sont directement menacés par cette opération. Ils refusent de capituler, nous les soutenons.

Alliance PEC Rhône-Alpes, réseau régional des AMAP, déplore les conséquences irréversibles de ce projet sur le maintien et le développement d'une agriculture péri-urbaine de qualité et souhaite mettre en lumière les profondes contradictions de ce projet avec les engagements pris ces dernières années en faveur de l'agriculture péri-urbaine :

- L'Agenda 21 du Grand Lyon engage la collectivité à « maintenir une diversité de formes d'exploitations agricoles, qui permet la production de produits agricoles divers et variés pouvant être vendus par des circuits de proximité », à « maintenir des exploitations sur le territoire communautaire, d'abord en pérennisant le foncier agricole » ;
- La charte d'objectifs pour l'agriculture péri-urbaine signée le 10 février 2012 par quatre communautés d'agglomération (dont la Communauté Urbaine de Lyon) fait valoir l'enjeu primordial de « promouvoir une agriculture diversifiée et imbriquée dans nos territoires ». Cette charte engage les collectivités à « accentuer les efforts de pérennisation du foncier agricole à l'intérieur des territoires des collectivités » ;
- Le SCOT de l'Agglomération Lyonnaise indique que « l'activité agricole est l'instrument primordial de valorisation de l'armature verte, en tant qu'activité économique participant directement au développement de l'agglomération notamment par ses fonctions nourricières. A ce titre, le SCOT en assure la viabilité en s'attachant à préserver des outils de production cohérents » ;

Ces engagements ne sont-ils que de vains mots, de simples slogans marketing ? Le méga-projet de Grand Stade « OL Land » est en complète contradiction avec ces orientations et nous demandons aux élus de respecter leurs engagements.

Afin de nourrir les populations en préservant les ressources naturelles, en favorisant un aménagement équilibré du territoire et en consolidant le tissu rural local nous avons besoin de maintenir et de développer une agriculture de qualité et créatrice d'emplois en zone péri-urbaine. Il s'agit d'un enjeu majeur de notre temps, une nécessité d'intérêt général qui ne peut être bradé sur l'autel de la finance ou de la folie des grandeurs. Chaque ferme qui disparaît, chaque hectare de terre fertile artificialisée est une insulte à l'avenir.

Nous sommes solidaires des citoyens qui luttent contre ce projet et appelons les acteurs du réseau des AMAP à se mobiliser pour le maintien des fermes menacées

Nous sommes solidaires des paysans qui refusent de capituler. Nous serons présents le 29 mars à 9h15 à la mairie de Chassieu pour un rassemblement de soutien aux paysans menacés d'expropriation.

